

MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

SEC142

Formation Initiale

Objectifs

Etre capable d'appliquer les règles nécessaires pour l'exploitation (dont maintenance) en sécurité d'un échafaudage roulant, conformément à la R457.

Public Visé

Tout personnel ayant une expérience dans l'exploitation et la maintenance d'échafaudage, permettant de travailler en hauteur en toute sécurité. Niveau V

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Avoir 18 ans. Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Avoir ses EPI. Français parlé, lu, écrit. Calculs de base

Parcours pédagogique

Déroulement de la formation :

Accueil - Présentation des finalités et déroulement de la formation (15min)

Connaissance "Théorie" (2h15)

- 1 - Accidents du travail en hauteur, quelles préventions, quelles conséquences ?
 - Risques et accidents du travail depuis un échafaudage, principales causes d'accidents ;
 - Les acteurs de prévention internes et externes (Carsat, inspection travail, OPPBTP,...)
 - Les responsabilités encourues et conséquences (sociales, financières, juridiques,...)
 - Statistiques des accidents de travail en hauteur

2 - Le cadre réglementaire et recommandations :

- Analyse des risques et principes de prévention ;
- Moyens d'accès en hauteur et types d'échafaudages (fixes, roulants, suspendus) ;
- Respect de la réglementation et des normes techniques (points clés : signalisation, distances aux façades, ancrages, garde-corps, ...)
- Les documents à la disposition du monteur et utilisateurs (notice échafaudages, plan de montage, consignes sécurité,...)

3- Préparation et lieu du montage-utilisation de l'échafaudage : analyse de documents (étude de cas en groupe) tels que notice du fabricant, matériel adapté au travail, consignes sécurité, ...

Mise en pratique (3h30)

4- Le vérificateur doit être capable de comprendre la notice de montage du fabricant, expliquer les fonctions des différents matériels (classification, stabilisation, moyens manutention), vérifier son bon état, qualité support, et son adéquation au travail et site, rédiger le rapport-vérification, remédier aux dangers, faire connaître les consignes de sécurité.

5 - Le monteur doit être capable de réaliser les opérations du vérificateur, maîtriser le montage et le déplacement en sécurité selon la notice du fabricant.

6 - L'utilisateur doit être capable de comprendre la notice du fabricant (utilisation), vérifier journalièrement l'adéquation au travail et site (limites charges) comme l'état de conservation, (faire) connaître les consignes de sécurité (proscrire l'utilisation dangereuse, les signaler, tenir compte de la co-activité sur les chantiers), maîtriser le déplacement et stabilisation, y accéder-circuler en sécurité

7 - Réponses aux questions des participants

Evaluation des acquis (1h)

Contrôle des connaissances "théorie" (QCM) et contrôle continu lors des pratiques de formation

AFOLOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41540130754

Objectifs pédagogiques

Etre capable d'appliquer les règles nécessaires pour l'exploitation (dont maintenance) en sécurité d'un échafaudage roulant, conformément à la R457

Méthodes et moyens pédagogiques

- Adaptation aux stagiaires
- Présentation par vidéoprojection (salle multimédia)
- Animation interactive sur la base d'expériences vécues.
- Questions et réponses individuelles.
- Cours, exercices et corrigés.
- Mise en situation (pratique).
- Evaluation "théorie" par QCM
- Evaluation des pratiques au cours des exercices

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté en travaux en hauteur

Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances "théorie" (QCM) et contrôle continu lors des pratiques en formation

Prochaine session : MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

| | | | |
|---|---|--|---|
|  LE 10 FEVRIER 2025 |  315€* Net de taxe |  1 JOUR 7H |  02200 VILLENEUVE-ST- GERMAIN |
|---|---|--|---|



* Possibilité d'un financement – **N'hésitez pas à nous contacter :**

Christelle MEURIER – *Responsable formation* – CAPEB 02

Tél. : 03.23.23.09.10 / Mail : formation@capeb02.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale : _____
Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél. fixe : _____ Tél. Port : _____
Mail : _____
Code NAF : _____ SIRET : _____
Activité principale : _____ Nombre salariés : _____

PARTICIPANT (S)

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : _____ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation : _____
Dates : _____ Lieu de formation : _____

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : _____ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation : _____
Dates : _____ Lieu de formation : _____

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : _____ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation : _____
Dates : _____ Lieu de formation : _____

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : damien@afolor.fr

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....

.....

.....

.....

.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.